

ZÉRO PESTICIDE

c'est **1000 FOIS MIEUX**
pour ma santé
et la planète



MON BALCON sans pesticides

Depuis le 1^{er} janvier 2019, il est interdit pour les particuliers d'acheter, d'utiliser et de stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber.

Cette réglementation a pour objectif de vous protéger et de préserver l'environnement.

Rapportez vite vos produits dans la déchetterie la plus proche qui se chargera de leur destruction.

Retrouvez les solutions alternatives aux pesticides chimiques* sur **www.jardiner-autrement.fr**

**fongicide, herbicide, insecticide, molluscicide...*